

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU ROVE
SEANCE DU 8 FEVRIER 2023**

Conseillers Municipaux : Effectif : 29 ; Présents : 27 ; Pouvoir : 1 ; Absents : 2

L'an deux Mil vingt-trois, le huit février à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Georges ROSSO Maire**, suite à la convocation en date du 2 février 2023.

ETAIENT PRESENTS : BARTOLI Michel - BONNET Marie-Claude - CANGELOSI Laetitia - CASABURI Francine - CORTES Jeanne - COSTE Raymonde - DEQUIVRE Claude - DESMATS Nicole - FERNANDEZ Danielle - FIORI Frédéric - GIRAUD Chantal - GUEVARA David - GROBEL Pierre - JAUFFRET Michel - JUAN Annie - LAVAL Jacques - LILLO Sabine - MARTINEZ Véronique - MAZADE Alain - MAISONNEUVE Régis - MONTALBAN Francis - ROSSO Georges - ROSSO Viviane - SABATINO Paul - SACOMAN Roger - SALAS Aline - SOLE Jean-Pierre.

A DONNE POUVOIR : MISSIMILLY Laurent à SABATINO Paul

ABSENTS : MISSIMILLY Laurent - GUIDI Marie-Noëlle -

SECRETAIRE DE SEANCE : SALAS Aline

N° 2023-01-05	DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023
---------------	---------------------------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe,

Vu la note explicative de synthèse,

Monsieur le Maire a ouvert la séance et a exposé au Conseil Municipal les grandes lignes des orientations budgétaires 2023.

Le dossier est déposé sur le bureau de l'assemblée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré **PREND ACTE DE LA TENUE DU DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023.**

**Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme au registre**

Aline SALAS
Secrétaire de Séance

